

**EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Communauté de Communes VAL DE GATINE**  
**Place Porte Saint-Antoine**  
**79220 CHAMPDENIERS**

**délibération :**  
**D\_2023\_3\_6**

Nombre de délégués en  
exercice : 46

Présents : 38

Votants : 42

**Objet : Redevables**  
**services - élargissement**  
**des moyens de paiement**

L' an deux mille vingt trois, le mardi 21 mars à 20 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire salle de réunion du smited à Champdeniers, ZAE de Montplaisir 79220 CHAMPDENIERS, sous la présidence de Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Le Président.

Date de convocation du : 14 Mars 2023

**Titulaires :** Madame BAILLY Christiane, Monsieur BARANGER Johann, Monsieur BARATON Yvon, Madame CHAUSSERAY Francine, Monsieur DOUTEAU Patrice, Monsieur FRADIN Jacques, Monsieur GUILBOT Gilles, Monsieur JEANNOT Philippe, Madame JUNIN Catherine, Madame MICOU Corine, Monsieur MOREAU Loïc, Monsieur OLIVIER Pascal, Monsieur ONILLON Denis, Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Madame TAVERNEAU Danielle, Monsieur ATTOU Yves, Monsieur DELIGNÉ Thierry, Madame BECHY Sandrine, Monsieur BIRE Ludovic, Monsieur DEBORDES Gwénaél, Monsieur DUMOULIN Guillaume, Madame GOURMELON Catherine, Madame GUITTON Sylvie, Madame HAYE Nadia, Monsieur POUSSARD Yves, Madame RONDARD Audrey, Madame SAUZE Magalie, Monsieur SISSOKO Ousmane, Madame TEXIER Valérie, Madame TRANCHET Myriam, Madame MARSULT Annie, Madame BERNARDEAU Lydie, Monsieur DEDOYARD Philippe, Monsieur CAILLET Patrick, Monsieur SIRAUD Pierre, Monsieur MOREAU Lionel, Monsieur FAVREAU Jacky

**Suppléant(s) en situation délibérante :** Madame AUMONIER Vanessa

**Pouvoirs :**

Monsieur FRERE Fabrice a donné pouvoir à Madame HAYE Nadia  
Monsieur MEEN Dominique a donné pouvoir à Monsieur OLIVIER Pascal  
Monsieur PETORIN Patrick a donné pouvoir à Madame GOURMELON Catherine  
Madame BIEN Michèle a donné pouvoir à Monsieur CAILLET Patrick

**Absent(s) :** Monsieur LIBNER Jérôme, Madame GIRARD Marie-Sandrine

**Excusé(s) :** Monsieur LEGERON Vincent, Madame EVRARD Elisabeth, Monsieur LEMAITRE Thierry, Monsieur FRERE Fabrice, Monsieur MEEN Dominique, Monsieur PETORIN Patrick, Madame BIEN Michèle

**Secrétaire de Séance :** Madame Christiane BAILLY

La Communauté de communes Val de Gâtine propose divers moyens de paiement aux familles pour s'acquitter de leurs factures liées aux services (chèque, cesu, virement, payfip).

En vue de développer tous les moyens de paiement et de faciliter le règlement des différentes prestations des services enfance jeunesse (multiaccueil, halte-garderie, périscolaire, accueil de loisirs) et du centre musical, il est proposé de permettre aux usagers, s'ils le souhaitent, de payer leur créance par prélèvement automatique.

Vu le code général des collectivités territoriales notamment l'article L.5211-1

Considérant que le prélèvement automatique est un mode de paiement qui s'inscrit dans une action de simplification des démarches des usagers et qui contribue à un meilleur taux de recouvrement des recettes

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire **DECIDE à l'unanimité**

- **D'autoriser la mise en place du mode de paiement par prélèvement automatique pour le règlement des différentes prestations des services enfance jeunesse (multiaccueil, halte-garderie, périscolaire, accueil de loisirs) et du centre musical**

- **D'autoriser M. le Président à signer tout document relatif à cette affaire.**

**Pour : 42 Contre : 0 Abstention : 0**

La présente décision est susceptible de recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Le secrétaire de séance  
Christiane BAILLY

Emis le 21/03/2023  
Publié le  
Transmis en sous-préfecture le

Le Président  
Jean-Pierre RIMBEAU

